

Réaliser l'avenir

Plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada



Message au nom du conseil d'Ingénieurs Canada

C'est avec grand enthousiasme que nous vous présentons le Plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada, intitulé « Réaliser l'avenir ».

Alors que nous nous trouvons au carrefour des progrès technologiques et des progrès sociétaux, on ne saurait trop insister sur le rôle des ingénieurs dans le façonnement d'un avenir durable et novateur. Le plan Réaliser l'avenir reflète notre ferme engagement à nous adapter à l'évolution du paysage et à l'influencer activement. Ce plan est l'aboutissement d'une collaboration étendue, d'une délibération réfléchie et d'un engagement commun en faveur de l'excellence réglementaire.

Réaliser l'avenir souligne notre volonté de traduire des idées ambitieuses en résultats concrets qui profiteront à la profession et optimiseront l'impact des ingénieurs dans le monde. À une époque de transformations rapides, Ingénieurs Canada est prêt à envisager, concevoir et mettre en œuvre des solutions qui transcendent les défis d'aujourd'hui et nous mènent vers un avenir meilleur.

Notre avenir comprend un **système d'agrément** renouvelé qui fonctionne en collaboration avec les organismes de réglementation et les enseignants en génie, ainsi qu'un processus pancanadien d'**évaluation de la formation universitaire** qui est équitable et inclusif pour tous les candidats et candidates.

Nous envisageons une profession qui reflète et sert la **diversité** de la société canadienne. Nous sommes déterminés à continuer d'accroître le pourcentage de femmes parmi les ingénieurs nouvellement titulaires et nous élargissons notre champ d'action pour favoriser la **vérité** et la **réconciliation** avec les peuples autochtones et travailler avec les organismes de réglementation pour améliorer l'**équité**, l'**inclusion** et l'**accessibilité** dans l'ensemble de la profession d'ingénieur.

Nous continuerons de **sensibiliser** le public à la contribution des ingénieurs à la société et de collaborer avec les organismes de réglementation afin de déterminer un plan d'action à long terme pour donner suite à la campagne nationale de marketing « Construire l'avenir ».

Nous respecterons nos obligations éthiques de promotion de la **durabilité environnementale** en adoptant la neutralité carbone et une politique environnementale, sociale et de gouvernance pour refléter notre engagement. Nous déterminerons également comment Ingénieurs Canada, en collaboration avec les organismes de réglementation, peut faire progresser les Objectifs de développement durable des Nations Unies au sein de la profession d'ingénieur.

Nous veillerons également à ce que notre **système de gouvernance** soit conçu pour permettre une prise de décision efficace et digne de confiance qui réponde aux attentes des organismes de réglementation.

Nous réussissons en maintenant des relations solides, en travaillant en étroite collaboration avec les organismes de réglementation du génie du Canada et d'autres parties prenantes, et en restant fidèles à notre vision de faire avancer le génie canadien grâce à la collaboration nationale.

Au cours des cinq prochaines années, le plan Réaliser l'avenir nous guidera dans nos efforts pour valoriser la profession d'ingénieur, nos membres et l'impact de nos efforts collectifs. Grâce à ces initiatives stratégiques, nous jetons les bases d'un avenir inclusif, durable et prospère.

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce parcours de croissance, d'innovation et de transformation. Ensemble, nous tracerons la voie de l'excellence en génie pour les générations à venir.



**Nancy Hill, B.A.Sc., LL.B., FCAE,
FEC, P. Eng.**

Présidente



**Michael Wrinch, PhD, FEC,
P.Eng., ICD.D**

Président élu



**Kathy Baig, MBA, FIC,
ing., DHC**

Présidente sortante



À propos d'Ingénieurs Canada

La vision d'Ingénieurs Canada est de faire avancer le génie canadien grâce à la collaboration nationale.

Au nom des organismes de réglementation d'Ingénieurs Canada, nous fournissons de l'expertise, des services et des outils pour contribuer à façonner l'orientation et la croissance de la profession d'ingénieur au Canada, établir des normes professionnelles élevées et maintenir la confiance de la population envers la profession. Pour s'acquitter de cette responsabilité, Ingénieurs Canada œuvre dans dix domaines principaux :

Agrément : Nous réalisons l'évaluation et l'agrément des programmes de premier cycle en génie des établissements d'enseignement supérieur au Canada en vue de garantir que les diplômés possèdent la formation universitaire requise pour devenir titulaires du permis d'exercice.

Collaboration avec les organismes de réglementation : Nous facilitons et encourageons de bonnes relations de travail entre les 12 organismes de réglementation provinciaux et territoriaux sur des questions d'intérêt commun.

Soutien de l'évaluation, de l'exercice et de la mobilité au Canada : Nous élaborons des guides, des documents et des outils nationaux qui aident les organismes de réglementation à remplir leur mandat et à viser l'excellence dans l'exercice de la profession.

Programmes nationaux pour les ingénieurs : Nous collaborons avec des entreprises de premier plan pour offrir aux ingénieurs des régimes d'assurance, des services financiers, des forfaits de déplacement et bien d'autres services, afin de soutenir les ingénieurs à chaque étape de leur carrière.

Affaires publiques et relations gouvernementales : Nous établissons et entretenons des relations positives avec le gouvernement fédéral et les décideurs politiques, et nous préconisons l'élaboration de politiques d'intérêt public fondées sur des données probantes et s'appuyant sur l'expertise des ingénieurs.

Recherche réglementaire : Nous surveillons le paysage de la réglementation et du génie, et communiquons des informations stratégiques aux organismes de réglementation du génie afin qu'ils puissent s'adapter aux tendances à venir et atténuer les risques.

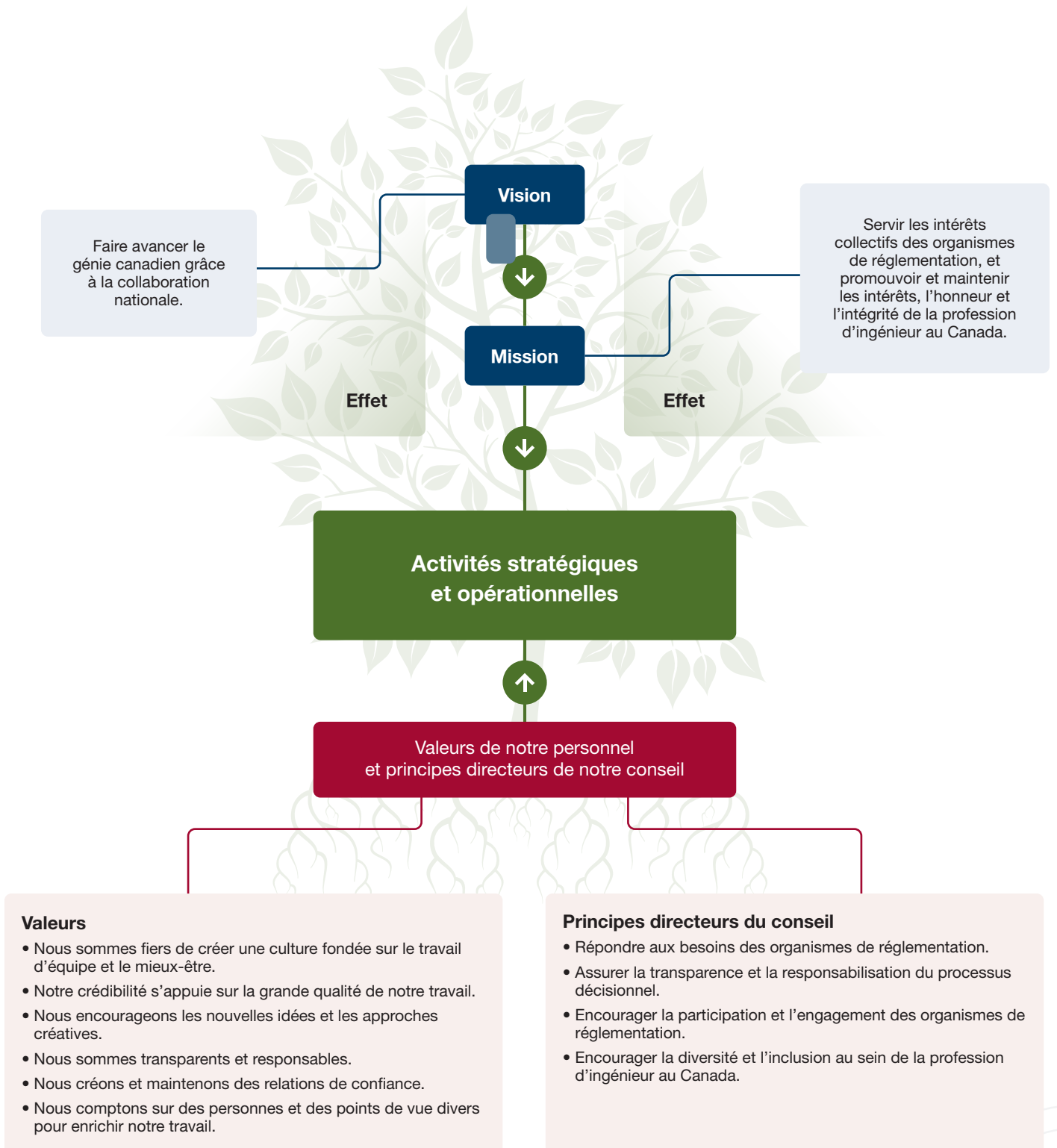
Mobilité internationale : Nous travaillons avec les organismes de réglementation et les partenaires internationaux pour faciliter la mobilité des ingénieurs canadiens souhaitant exercer à l'étranger et des ingénieurs formés à l'étranger souhaitant exercer au Canada.

Rayonnement et sensibilisation du public : Nous nous attachons à promouvoir la valeur de la profession d'ingénieur en favorisant la reconnaissance de sa valeur et de son apport à la société, afin de susciter l'intérêt de la prochaine génération de professionnels.

Équité, diversité et inclusion : Nous nous faisons les champions de la transformation de la profession afin de garantir qu'elle accueille des personnes de tous les milieux et reflète la population canadienne.

Protection des marques de commerce : Nous protégeons tous mot(s), marque(s), slogan(s), ou logo(s), ou toute œuvre littéraire ou autres œuvres, se rapportant à la profession d'ingénieur ou à ses objets.

Nous y parvenons grâce à l'interaction des principes directeurs de notre conseil d'administration et des valeurs de notre organisation. Ces valeurs imprègnent tous les aspects de notre travail et de notre culture organisationnelle, créant un milieu de travail ouvert où règne la confiance et où chacun peut apporter sa contribution et s'épanouir.





Nos orientations stratégiques

Les ingénieurs bâtissent des solutions pour relever les défis les plus pressants du monde, afin d'assurer un avenir meilleur, durable et plus sûr. Notre plan stratégique reflète la façon dont nous contribuerons à la réalisation de cet avenir. Au cours des cinq prochaines années, nos orientations stratégiques définiront les principaux résultats que nous souhaitons atteindre et guideront l'action d'Ingénieurs Canada pendant la durée de ce plan.

Réaliser une fédération plus forte

Notre succès réside dans notre capacité à réunir rapidement les organismes de réglementation et à parler d'une seule voix pour répondre aux enjeux nationaux.

Dans le cadre du plan stratégique 2022-2024, nous avons conclu avec tous les organismes de réglementation un accord national sur la volonté d'une collaboration et d'une harmonisation réglementaire accrues. Nous élaborerons un processus pour identifier, sélectionner et mettre en œuvre des initiatives de collaboration et d'harmonisation afin que ces efforts fassent partie de notre travail continu avec les organismes de réglementation.

Dans le cadre de l'engagement continu d'Ingénieurs Canada à l'égard de la bonne gouvernance, il est opportun de revoir notre système de gouvernance, dont la version actuelle a été adoptée en 2019. Nous nous inspirerons des pratiques exemplaires de gouvernance et trouverons des moyens d'améliorer notre cadre et nos processus de gouvernance afin qu'ils soient efficaces et adaptés aux enjeux contemporains. Nous examinerons comment la composition, les compétences et la structure hiérarchique du conseil peuvent mieux soutenir l'organisation et les personnes qu'elle sert. Nous examinerons également la procédure de scrutin lors des réunions du conseil et des membres, ainsi que notre modèle de financement en tant que contribution à une fédération unifiée.



Résultats espérés :

Ingénieurs Canada a des processus de gouvernance efficaces et fiables.

Les organismes de réglementation du génie profitent de la collaboration et de l'harmonisation.

La réglementation du génie est plus cohérente, plus efficace et plus efficace partout au Canada.



Ingénieurs Canada a été créé en 1936, sous le nom de Dominion Council of Professional Engineers.

Les membres fondateurs à l'origine du Dominion Council sont l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Saskatchewan. Les autres organismes de réglementation s'y sont joints dans les années qui ont suivi.

En 1959, l'organisme change de nom et devient le Conseil canadien des ingénieurs puis, en 2007, Ingénieurs Canada.

Réaliser l'agrément et les évaluations de la formation

Ingénieurs Canada agréé les programmes de génie au Canada pour les établissements d'enseignement supérieur qui en font la demande. Les candidats au permis d'exercice qui détiennent un diplôme d'un programme agréé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) satisfont aux exigences de formation pour l'obtention d'un permis d'exercice de tous les organismes canadiens de réglementation du génie. Les candidats diplômés d'autres programmes doivent démontrer que leur formation répond aux exigences de formation requises pour l'obtention d'un permis. Ingénieurs Canada offre des outils aux organismes de réglementation pour leur aider à évaluer les candidats sans diplômes agréés.

Le processus d'agrément canadien a été créé en 1965. Depuis, beaucoup a changé : le nombre de candidats et candidates provenant de l'étranger a augmenté, le nombre de disciplines s'est accru et la pratique du génie s'est complexifiée.

Malgré les modifications apportées à l'agrément et à l'admission, des changements majeurs sont nécessaires afin d'aligner l'évaluation de la formation des candidats diplômés d'un programme non agréé avec ceux d'un programme agréé. Cette évolution est nécessaire afin que les organismes de réglementation satisfassent aux exigences du public, des gouvernements et des candidats à la profession qui s'attendent à une évaluation transparente, équitable et efficace pour tous ceux et celles qui désirent pratiquer le génie au Canada.

Au cours du plan stratégique 2022-2024, nous avons procédé à un examen fondamental du processus d'agrément. Les organismes de réglementation et les parties prenantes ont définis une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice et une définition actualisée du but de l'agrément. Nous avons formulé des recommandations à l'intention du conseil d'Ingénieurs Canada dans un rapport sur la voie à suivre, en indiquant comment les organismes concernés pourraient mettre en œuvre des systèmes conformes au nouveau but de l'agrément et à l'exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice.

Dans le cadre du plan stratégique 2025-2029, nous aiderons les organismes de réglementation à mettre en œuvre l'exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice et adapterons les outils d'Ingénieurs Canada selon les besoins. Nous travaillerons avec les principales parties prenantes pour bâtir un système d'agrément amélioré qui soit souple, adaptable et apprécié par les organismes de réglementation, les enseignants, les étudiants et les bénévoles de l'agrément. En collaboration avec les organismes de réglementation, nous mettrons au point une analyse de rentabilité d'un processus national d'admission et d'évaluation de la formation pour les candidats formés à l'étranger qui cherchent à obtenir un permis d'exercice.



En 2020, plus de 18 000 étudiants ont obtenu un diplôme d'un programme de génie agréé par le BCAPG. En 2022, les organismes de réglementation canadiens ont accordé un permis d'exercice à 10 979 nouveaux ingénieurs, dont 67 % détenaient un diplôme d'un programme agréé par le BCAPG et 33 % un diplôme de l'étranger.



Résultats espérés :

L'agrément est valorisé par les organismes de réglementation, les enseignants, les étudiants et les bénévoles de l'agrément.

Les organismes de réglementation disposent de systèmes d'octroi de permis d'exercice fiables, efficaces, inclusifs et proactifs qui les aident à répondre aux exigences d'équité et à maintenir l'autorité en matière de permis d'exercice.

Les processus d'évaluation des candidats issus de programmes agréés et non agréés par le BCAPG sont alignés de façon plus équitable.

Réaliser notre rôle dans la durabilité

Les ingénieurs ont la responsabilité de considérer avant tout la sécurité, la santé et le bien-être du public ainsi que la protection de l'environnement. Non seulement les ingénieurs jouent un rôle clé dans le développement durable, mais ils protègent aussi l'intérêt public. Les organismes de réglementation du génie établissent les normes et les exigences qui régissent les ingénieurs et l'exercice du génie, y compris celles liées au développement durable.

Les [17 objectifs de développement durable des Nations Unies \(ODDNU\)](#) ont été cités et intégrés dans le cadre d'évaluation des qualités des diplômés et des compétences professionnelles (Graduate Attributes and Professional Competencies Framework) de l'International Engineering Alliance, et servent également de base aux six grands défis du génie canadien (Canadian Engineering Grand Challenges) 2020-2030 de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada.

Dans le cadre du plan stratégique 2025-2029, nous travaillerons avec les organismes de réglementation pour définir le meilleur soutien à leur apporter en ce qui a trait à la gestion de l'environnement. Nous explorerons si nous voulons devenir carboneutres et adopterons une politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour guider nos processus de prise de décision. Nous travaillerons également avec les organismes de réglementation pour déterminer comment Ingénieurs Canada peut les soutenir pour aider la profession à atteindre les ODD de l'ONU.



Selon le sondage de 2022 de KPMG sur les rapports de développement durable des entreprises, 94 % des entreprises canadiennes rendent compte de leurs efforts en matière de durabilité, les principaux secteurs étant les services financiers, l'industrie, la fabrication et la métallurgie, et les services publics. Parmi ces entreprises, 45 % recherchent l'assurance d'une tierce partie.



Résultat espéré :

Ingénieurs Canada a un rôle défini en matière de gestion environnementale qui complète les efforts des organismes de réglementation.



Réaliser une profession inclusive

Pour demeurer dynamique et continuer de se développer, la profession d'ingénieur doit s'assurer que les solutions répondent aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée et comprendre l'impact des travaux d'ingénierie sur les nombreuses communautés desservies. Ingénieurs Canada travaille à l'avancement des femmes dans la profession depuis plus de trois décennies. Depuis 2014, l'initiative 30 en 30 rassemble des voix de l'ensemble de la communauté des ingénieurs qui sont unies par la volonté de faire passer le pourcentage de nouvelles ingénieures à 30 pour cent d'ici 2030.

Au cours du plan stratégique 2022-2024, nous avons fourni des informations pour soutenir les organismes de réglementation et notre réseau 30 en 30 afin de leur permettre d'accroître le nombre de diplômés en génie qui s'inscrivent au processus d'obtention du permis d'exercice. Nous avons également partagé des informations et facilité la collaboration et l'échange d'informations entre les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs d'ingénieurs. Nous avons organisé et développé la conférence nationale annuelle «30 en 30», élargi notre partenariat avec les fédérations d'étudiants et les associations nationales pour soutenir l'initiative 30 en 30, et participé à plusieurs conférences et projets pour appuyer la priorité stratégique, ce qui a permis de créer de nouveaux outils et ressources. Nous avons également réalisé une analyse contextuelle, une évaluation de la première décennie de 30 en 30 et commencé à mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Dans le cadre du plan stratégique 2025-2029, nous continuerons de nous concentrer sur le changement de culture dans le milieu du génie afin de le rendre plus inclusif et d'accroître la représentation des femmes dans la profession. Alors que nous nous dirigeons vers 2030, notre approche collaborative continue nous permettra d'axer nos efforts sur le recrutement et le maintien des femmes dans la profession et de maintenir l'élan au-delà de 2030. Pour réaliser une profession d'ingénieur réellement inclusive, nous adopterons une approche qui reconnaît l'intersectionnalité des identités. Nous adopterons les principes d'inclusion, de diversité, d'équité et d'accessibilité (IDEA). Nous nous associerons à des organisations et travaillerons en étroite collaboration avec les organismes de réglementation pour établir notre rôle en qui a trait à la promotion de l'IDEA dans le domaine du génie. Et nous nous efforcerons nous-mêmes de devenir un employeur de choix en matière d'IDEA.

Nous apporterons un soutien et un leadership à l'échelle nationale pour faire progresser la vérité et la réconciliation dans la profession d'ingénieur. Sous la direction de notre Comité consultatif autochtone, nous adopterons une approche sensible aux valeurs culturelles qui nous permettra de jeter les bases de la vérité avant la réconciliation, de développer et d'accroître nos partenariats, et de fournir de la formation et des ressources à notre personnel et à nos bénévoles.



« Comme pour toute transformation culturelle, il n'existe pas de formule unique. De nombreux leviers doivent être actionnés. »

-Mia Mends, responsable mondiale de la diversité, de l'équité et de l'inclusion et PDG d'Impact Ventures, à Sodexo Amérique du Nord



Résultat espéré :

Le génie est une profession accueillante et inclusive qui reflète la société canadienne et qui accueille la vérité et la réconciliation.

Réaliser une meilleure connaissance des ingénieurs

Les ingénieurs adhèrent aux normes techniques, professionnelles et éthiques les plus rigoureuses. Ils protègent l'intérêt public en concevant des traitements médicaux qui sauvent des vies, en exploitant des sources d'énergie fiables, en créant des infrastructures sûres et durables, en renforçant la cybersécurité, ou en faisant progresser l'exploration spatiale, pour ne nommer que quelques-uns de leurs réalisations. Plus le public en apprend sur le travail des ingénieurs, plus il accorde sa confiance à la profession.

Au cours du plan stratégique 2022-2024, nous avons mené une campagne nationale de sensibilisation de plusieurs millions de dollars pour amener les leaders d'opinion du Canada à percevoir différemment les ingénieurs et leur impact sur la vie de la population canadienne en mettant en lumière la façon dont ces derniers changent les choses dans le monde. Cette campagne a été étayée par l'élaboration d'un ensemble de messages nationaux cohérents visant à communiquer la valeur du permis d'exercice au public, aux diplômés en génie, aux ingénieurs stagiaires, aux employeurs, et à d'autres groupes. Nous avons également lancé le site Parcours vers l'ingénierie pour aider les étudiants et les diplômés en génie à faire une demande de permis d'exercice en leur fournissant les informations et les ressources nécessaires pour réussir.

Dans le cadre du plan stratégique 2025-2029, nous réunirons les organismes de réglementation pour examiner l'impact de notre campagne nationale de marketing et déterminer quelle approche devrait adopter Ingénieurs Canada pour mieux faire connaître la profession et renforcer la confiance à son égard, et de quelle manière cette approche peut être mise en œuvre à la lumière de l'investissement financier nécessaire pour atteindre le succès. Une décision sur la façon dont Ingénieurs Canada doit procéder guidera la mise en œuvre d'un plan d'action. Nous continuerons également à mettre en œuvre le programme Parcours vers l'ingénierie et les outils de communication sur la valeur du permis d'exercice.



Résultat espéré :

Le public connaît mieux les contributions des ingénieurs à la société.



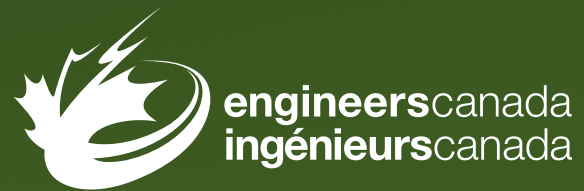
Un sondage d'opinion mené par Ingénieurs Canada a montré que les ingénieurs sont largement connus du public, mais pas très bien compris.

Plus de quatre répondants sur cinq font confiance aux ingénieurs et reconnaissent qu'ils inspirent respect et confiance.

Mais dans les questions plus approfondies, on constate un manque de connaissances considérable en ce qui concerne l'étendue de l'expertise des ingénieurs et leur impact dans le monde.

La campagne Construire l'avenir a incité le public canadien à élargir sa perception des ingénieurs, non seulement en tant que bâtisseurs de ponts et de bâtiments, mais aussi en tant que bâtisseurs de solutions qui rendent notre monde meilleur.





55, rue Metcalfe, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
ingenieurscanada.ca